

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 354-2024, effectuant la modifications des limites de deux îlots déstructurés à Saint-Gilles et Val-Alain ainsi que la création d'un nouvel îlot déstructurés à Val-Alain .

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17 juin 2024.

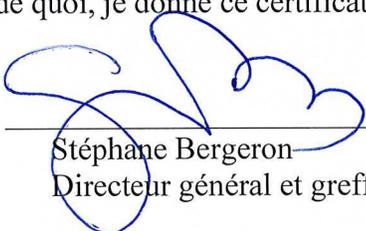


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 juin 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2024.

Signé : 
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier